

Article 29 du Règlement

● (1620)

Je dois dire que je suis très déçu lorsque je demande, ou lorsque mes collègues demandent, comme nous l'avons fait, que l'on agisse sans tarder et que le gouvernement réponde qu'il est tout aussi inquiet que nous, et je n'en doute pas, mais qu'il veut attendre, pour agir de concert avec les autres. Naturellement, nous voulons travailler avec les autres, mais s'ils ne veulent pas ou ne peuvent pas agir, nous ne pouvons pas utiliser cela comme raison pour ne rien faire. Si quelqu'un dans la rue a besoin d'aide, nous ne disons pas: «Si personne d'autre ne l'aide, je ne ferai rien non plus». Si nous voyons une personne en danger, qui se noie par exemple, nous n'allons pas rester sur le bord à attendre que quelqu'un d'autre arrive, avant d'essayer de la repêcher. Voilà, résumée en un mot, l'attitude que montre le gouvernement, involontairement, j'imagine, pendant la période des questions. Cela me désespère quand on sait que les entreprises canadiennes continuent de subventionner le régime et que le gouvernement choisit la solution de facilité à tous les coups.

On n'a pas besoin d'expérience concrète du régime pour se rendre compte de l'indignité qu'il recèle. Comment en vient-on à croire à la nécessité de lois pour restreindre des gens à certaines régions de leur propre pays? Comment en vient-on à penser qu'il faut contrôler les mouvements de certaines personnes entre différentes parties d'un pays pour aucune autre raison que la couleur de leur peau? Comment en vient-on à penser qu'il faut régir les travailleurs migrants noirs par des lois qui leur infligent les pires conditions qui se puissent imaginer, sans recours d'aucune sorte? Pourquoi faut-il désigner certains quartiers en loi ou, dans le cas le plus récent, que le gouvernement décrète ce qui revient à la loi martiale?

La loi martiale signifie qu'on peut être emprisonné pendant six mois sans inculpation. Quelqu'un peut être ramassé dans la rue et jeté en prison et on n'a pas le droit de savoir où il est ni ce qu'il a fait. Il n'y a pas de tribunal pour ces gens-là. On peut les emmener et les oublier. Nous ne tolérerions pas cette situation ici et nous ne devrions pas la tolérer ailleurs. J'ai entendu certains de mes collègues du côté conservateur parler des régimes de l'Europe de l'Est et critiquer certains aspects d'un système politique en particulier. Je leur demande de se joindre à nous pour dénoncer les aspects de ce régime politique.

Quelle a été la réaction du Canada? Pour commencer, je dois dire en toute honnêteté, une déclaration énergique. Le premier ministre et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures ont tous les deux fait de bonnes déclarations. Ils ont exprimé le désir sincère de mettre fin à l'apartheid. Je ne dénigre en aucune façon les efforts déployés par le premier ministre à Nassau. Je pense qu'il s'est donné du mal et a joué sans aucun doute un rôle important dans les travaux préliminaires. Mais que s'est-il passé ensuite? Le Canada, lorsqu'il a dû choisir, a pris le parti le plus modéré possible. Nous continuons à faire des déclarations énergiques mais chaque fois que nous devons faire un choix, nous nous récusons.

Dans le cas de la déclaration de Nassau, quelle option avons-nous choisie quand est venu le moment d'imposer des sanctions? Nous avons décidé d'interdire les vols entre le Canada et l'Afrique du Sud, mais il n'y avait pas de liaison aérienne entre les deux pays. Nous l'avons fait malgré tout, et cela a constitué

notre première étape. Nous avons supprimé le droit de séjour de quatre diplomates, dont deux habitent à New York, un à Los Angeles et un autre à Washington, D.C. C'était faire preuve d'énergie, d'esprit de décision. C'était se montrer fidèle à l'engagement de Nassau et aux déclarations courageuses à propos des conséquences funestes de l'apartheid.

Nous continuons cependant à exporter 150 millions de dollars de marchandises en Afrique du Sud pour le plus grand avantage de ce régime. Nous continuons à importer au Canada 228 millions de dollars de marchandises sud-africaines, ce qui contribue à appuyer ce régime malfaisant. Nous continuons à détenir des investissements de 1.5 milliard de dollars en Afrique du Sud, ce qui favorise le maintien de ce régime funeste. Je le dis par votre intermédiaire, monsieur le Président, si nous l'avions vraiment voulu, si nous avions l'intention de prendre l'initiative pour être fidèle à ces déclarations, nous aurions pu commencer par interdire toutes les importations de produits agricoles au Canada. Cela représenterait environ la moitié de ce que nous importons d'Afrique du Sud, notamment les fruits frais ou en conserve et le sucre. Je vous le dis, monsieur, nous aurions facilement pu les importer d'ailleurs. Il existe beaucoup d'autres pays qui seraient tout disposés à nous vendre ces produits.

Nous pourrions songer à réduire immédiatement nos exportations de soufre, comme l'a proposé plus tôt mon collègue, le député de Vancouver—Kingsway (M. Waddell). Celles-ci se sont élevées à 71.4 millions de dollars l'an dernier et à 18.1 millions jusqu'ici cette année. D'aucuns diraient que cette initiative pourrait entraîner des pertes d'emplois. Je l'avoue franchement qu'il pourrait en être ainsi et ce serait regrettable. Toutefois, quand nous nous souvenons d'avoir vu à la télévision des gens harcelés dans les rues et que nous avons entendu Mgr Tutu parler des misères qu'ils doivent subir, ces 380 emplois que nous pourrions perdre par suite des sanctions économiques prises par le Canada représentent un très petit sacrifice par rapport aux avantages d'une pareille mesure.

Les sanctions que nous avons proposées par l'intermédiaire de ma collègue, la députée de New Westminster—Coquitlam (M^{lle} Jewett) appuyées, sauf erreur, par le député de Winnipeg—Fort Garry reçoivent également l'appui d'un nombre incalculable de personnes dans le monde entier. Il suffit simplement de nous reporter aux médias pour constater que 77 p. 100 des Noirs en Afrique du Sud qui seraient les plus durement touchés appuient actuellement ces sanctions tandis qu'il est encore temps et qu'il y a des vies à sauvegarder. Il y a 4.8 millions de blancs et à peu près 24 millions de noirs en Afrique du Sud et 77 p. 100 de ces 24 millions d'habitants appuient actuellement les sanctions. Si ceux qui doivent affronter ces atrocités quotidiennes sont prêts à se sacrifier encore et nous demandent par l'intermédiaire de leur chef d'adopter dès maintenant les mesures économiques à notre portée, comment pourrions-nous rejeter leur requête? Comment pourrions-nous leur dire: «Non, nos profits sont plus importants. Nos 380 emplois importent davantage». Je dis au gouvernement que, bien que j'appuie ses déclarations, je trouve que ses mesures ne sont pas à la hauteur de la situation.